AR CONTROLE DE LEGALITE : 069-216900571-20250520-delib200520253-DE
en date du 22/05/2025 ; REFERENCE ACTE : delib200520253

MAIRIE DE CHEVINAY

CHEVINAY
69210

Mairie de CHEVINAY

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**
**Délibération n° 3 – Séance du 20 mai 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mai,
le Conseil Municipal de la Commune de CHEVINAY, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Richard CHERMETTE, Maire

**Présents** : Frédéric PAULOIS, Christian DERBOUL, Françoise LEMERLE, Catherine DUCROUX, Patrick JOLIVET, Emmanuelle SECCIA, Virginie LAMONTAGNE, Marielle ENGELDINGER, Louis PASCUAL.
**Absents excusés** : Yoan LEVITE (pouvoir donné à Christian DERBOUL), Florian DOUHERET, Sophie DOURS, Liliane DENIS (pouvoir donné à Louis PASCUAL).
**Date de convocation** : 15 mai 2025

**OBJET : Acceptation du don d'un piano ¼ de queue par la Commune de Chevinay**

Vu l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n°1 en date du 9 juin 2020, donnant délégation de pouvoirs à Monsieur le Maire notamment d'accepter les dons et legs qui ne sont pas grevés ni de conditions ni de charges,

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que Monsieur Pierre PIESSAT a exprimé le souhait de céder gracieusement à la Commune de Chevinay un piano ¼ de queue de marque Gaveau Paris n°59114.

Considérant que ce don est sans charges et conditions,

*Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :*

- **ACCEPTE** le don de piano de marque Gaveau Paris n°59114.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits.

*Délibération adoptée à l'unanimité*

Le Maire,
Richard CHERMETTE

MAIRIE DE CHEVINAY 69 - Rhône

*Certifiée exécutoire par dépôt en Préfecture*